

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES CIMES
tenue le mercredi 6 novembre 2024, à 18 heures 30,
à la salle du personnel de l'école**

Présences : M^{mes} Francine Beaupré, enseignante
Isabelle Bélanger, représentante du Service de garde
Andrée-Anne Boisvert, représentante des PNE
Bianca Bousquet, parent
Hélène Després, enseignante
Prescilia Dupont-Langevin, parent
Claudiane Giguère-Fiset, parent
Émilie Goupil, directrice
Annick Moreau, parent
Daisy Rioux-Corneau, parent
Josée Villeneuve, représentante du soutien

MM. Richard Blondeau, parent
Marc Fortin, enseignant

Madame Josée Riverin agit à titre de secrétaire.

2.1 ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE

Monsieur Richard Blondeau souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

2.2 VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président constate que le quorum requis par la loi est atteint.

2.3 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE24-25-11 IL EST PROPOSÉ par madame Bianca Bousquet que l'ordre du jour suivant soit adopté, tel que rédigé :

- 2.1 Accueil et mot de bienvenue
- 2.2 Vérification du quorum
- 2.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.4 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 septembre 2024
- 2.5 Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 25 septembre 2024
- 2.6 Questions du public

Adoptions / Approbations

- 2.7 Sorties éducatives 2024-2025 (ajouts)
- 2.8 Budget 2024-2025
- 2.9 Horaire de la journée du 20 décembre 2024 (horaire continu)

Suivi de dossiers

2.10 Projet éducatif

Informations

2.11 Fréquence d'évaluation des compétences 2024-2025

2.12 De la présidence

2.13 Du représentant au Comité de parents du CSSPS

2.14 Du Service de garde

2.15 De la direction

2.16 Questions et commentaires des membres du Conseil d'établissement

2.17 Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité

2.4 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2024

CE24-25-12 CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 septembre 2024 est parvenu aux membres au moins sept jours avant la tenue de la séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marc Fortin que le procès-verbal soit adopté, avec la modification suivante :

- ↳ Au point 1.8, l'avant-dernier paragraphe se libellera désormais ainsi : ... *au poste de vice-présidente du Conseil d'établissement de l'école des Cimes pour l'année scolaire 2024-2025*.

Adoptée à l'unanimité

2.5 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2024

Concernant le formulaire d'autorisation de transmission des renseignements complété par les parents membres du Conseil d'établissement (point 1.7), la Direction générale du CSSPS nous informe que ce formulaire n'est plus le moyen approprié afin que les parents s'abonnent à l'infolettre de la Fédération des comités de parents du Québec. Désormais, les parents qui le désirent doivent s'inscrire eux-mêmes sur le site de la Fédération au <https://www.fcpq.qc.ca/>, dans le bas de la page du site Internet.

De plus, il est précisé que tous les parents peuvent s'inscrire à cette infolettre; elle ne s'adresse pas uniquement aux parents des comités de parents ou des conseils d'établissements.

La directrice confirme que madame Éliane Tremblay, animatrice intervenante de la Maison des jeunes, a accepté de participer aux séances du Conseil d'établissement à titre de représentante de la communauté (point 1.11). Cependant, comme ils ont présentement un nombre limité d'employés, elle ne pourra participer à toutes les séances, mais, lorsque cela sera possible, elle interviendra au point *Questions du public* afin de pouvoir quitter plus rapidement la rencontre. Il a quand même été convenu que des rencontres régulières se tiendront entre la direction et la Maison des Jeunes afin d'entretenir une collaboration efficace.

2.6 QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucun public.

ADOPTIONS / APPROBATIONS

2.7 SORTIES ÉDUCATIVES 2024-2025 (AJOUTS)

Madame Émilie Goupil mentionne qu'une réflexion s'effectuera concernant les groupes multiniveaux et le choix de partager ou non certaines activités avec le niveau correspondant. Elle présente ensuite les sorties et activités éducatives choisies par les classes de 2^e année ainsi qu'une sortie ajoutée en 5^e année. Il y aura également d'autres ajouts en cours d'année.

CE24-25-13 CONSIDÉRANT que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule que le Conseil d'établissement doit approuver la mise en œuvre proposée par le directeur de l'école des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école;

CONSIDÉRANT que l'article 89 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule que la programmation des activités et sorties éducatives doit être élaborée avec la participation des membres du personnel de l'école;

IL EST PROPOSÉ par madame Daisy Rioux-Corneau que la programmation des activités et sorties éducatives 2024-2025 déposée lors de cette séance soit approuvée, telle que présentée par la direction.

Adoptée à l'unanimité

2.8 BUDGET 2024-2025

Le budget de l'école pour 2024-2025 est présenté par madame Émilie Goupil; elle répond aux interrogations des membres et précise qu'une mise à jour sera effectuée vers le milieu de l'année scolaire. Elle profite de l'occasion pour préciser que le programme d'anglais intensifié, avec la formule actuelle, est présentement déficitaire et qu'une réflexion à ce sujet se doit d'être tenue.

CE24-25-14 CONSIDÉRANT que l'article 95 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule que le Conseil d'établissement doit adopter le budget annuel de l'école et le soumettre à l'approbation du Centre de services scolaire;

CONSIDÉRANT que le budget 2024-2025 a été présenté par la directrice de l'école;

IL EST PROPOSÉ par madame Daisy Rioux-Corneau que le budget annuel 2024-2025 déposé par la direction et annexé au procès-verbal soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

2.9 HORAIRE DE LA JOURNÉE DU 20 DÉCEMBRE 2024 (HORAIRE CONTINU)

Concernant la dernière journée de classe avant le congé des Fêtes, le personnel enseignant a été consulté au sujet de l'horaire et des activités souhaités. Il est donc confirmé qu'un horaire continu se vivra le vendredi 20 décembre afin de terminer plus tôt.

L'horaire officiel du 20 décembre sera confirmé aux parents en décembre. Naturellement, le service de garde sera offert gratuitement, à la fin des classes, aux élèves non inscrits à ce service.

CE24-25-15 CONSIDÉRANT l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que le Conseil d'établissement doit approuver les activités nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie des élèves;

CONSIDÉRANT l'article 89 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que ces activités doivent être élaborées avec la participation des membres du personnel de l'école;

IL EST PROPOSÉ par madame Isabelle Bélanger que la modification à l'horaire pour l'activité de Noël soit approuvée, telle que présentée.

Adoptée à l'unanimité

SUIVI DE DOSSIERS

2.10 PROJET ÉDUCATIF

La directrice entretient les membres sur les enjeux, les orientations ainsi que les objectifs (indicateurs et cibles) choisis. Les enjeux sont la réussite en français et le bien-être des élèves.

INFORMATIONS

2.11 FRÉQUENCE D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES 2024-2025

Madame Émilie Goupil présente la fréquence d'évaluation des compétences qui sera en vigueur pour l'année scolaire 2024-2025. L'horaire des épreuves obligatoires du MEQ en 4^e et 6^e année étant maintenant connu, il a été ajouté à la dernière page du document. Il est précisé que ce document sera placé sur le site Internet de l'école et que l'horaire des épreuves obligatoires sera indiqué dans le prochain Communiqué aux parents.

2.12 DE LA PRÉSIDENTE

Monsieur Richard Blondeau, président, n'a pas d'information supplémentaire à soumettre, mais il rappelle que la prochaine rencontre sera le 15 janvier 2025.

2.13 DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS DU CSSPS

Monsieur Richard Blondeau, représentant au Comité de parents du CSSPS, résume les points traités lors des rencontres tenues les 2 et 23 octobre 2024. La prochaine séance se tiendra le 4 décembre 2024.

2.14 DU SERVICE DE GARDE

Madame Isabelle Bélanger, responsable du Service de garde, entretient les membres sur les sujets suivants :

- ✓ le poste d'éducatrice étant toujours disponible, les personnes intéressées sont référées au processus d'embauche du CSSPS;
- ✓ heureusement, la collaboration de l'équipe permet de combler ce poste;

- ✓ les activités parascolaires offertes présentement : futsal, laser tag, katag, basketball, génies en herbe, chorale ainsi que le soccer et le hockey de la LIG (Ligue Interservices de Garde);
- ✓ l'implication de tous les éducateurs permet d'avoir une belle programmation d'activités lors des journées pédagogiques.

2.15 DE LA DIRECTION

Pour débiter, madame Émilie Goupil souligne le fait que les chantiers routiers se sont déplacés dans le quartier, mais que certains ajustements ont été nécessaires afin de pallier les problématiques soulevées par les parents. Il est rappelé de ne surtout pas hésiter à signaler toute inquiétude à ce sujet.

La directrice présente le plan prévisionnel du modulaire qui sera construit au printemps 2025 et qui restera sur place pour les six ou sept prochaines années.

Elle termine en décernant ses coups de cœur :

- ✓ *Parascolaire : Merci à madame Isabelle pour avoir pris en main toute la gestion de la programmation du parascolaire. De belles activités variées sont offertes aux élèves et elles sont très appréciées.*
- ✓ *Parents bénévoles de la bibliothèque : Merci à toute l'équipe chapeautée par madame Marjorie. Le travail réalisé et l'accompagnement fait aux élèves nous est indispensable.*
- ✓ *Halloween : Félicitations au comité qui a préparé une formule simple et peu coûteuse grâce à laquelle tous les élèves se sont bien amusés. La lecture dans le noir a été un gros succès!*

2.16 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Aucun commentaire.

2.17 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la rencontre se termine à 21 h 10.

Le président,

La secrétaire,

Richard Blondeau

Josée Riverin